

Les infestations par les nématodes *Toxocara* chez le chien et le chat

Qui sont les nématodes *Toxocara* ?

Les nématodes du genre *Toxocara* (*T. canis* chez le chien et *T. cati* chez le chat) sont des parasites de grande taille vivant dans l'intestin grêle et pouvant provoquer des maladies notamment chez les jeunes chiens et chats. Les chiots peuvent être fortement infestés *in utero* ou par voie lactogène. Chez les chatons, l'infestation ne se fait que par le lait de la mère. Les *Toxocara* sont des parasites zoonotiques et l'infestation humaine peut survenir par ingestion accidentelle d'œufs embryonnés présents dans l'environnement ou, moins fréquemment, par consommation de viande insuffisamment cuite (mammifères et oiseaux) contenant des larves.



Signes cliniques

Les chiots et chatons fortement parasités peuvent présenter des signes respiratoires lors de la migration des larves. Ils peuvent également avoir des selles molles, présenter d'importants troubles intestinaux, un retard de croissance, parfois être cachectiques avec un abdomen distendu. Une infestation patente par *Toxocara* est également possible chez les chiens et les chats adultes, mais cette infestation est la plupart du temps asymptomatique.

Epidémiologie

Toxocara canis et *T. cati* sont des parasites cosmopolites et parmi les plus répandus dans les populations de chiens et de chats. La prévalence des infestations patentes dépend du mode de vie et de l'alimentation de l'animal, mais elle est généralement plus élevée chez les chiots et les chatons, et décroît avec l'âge. Les chiens et les chats adultes s'infestent lorsqu'ils ingèrent des œufs embryonnés dans l'environnement, des larves infestantes dans de la viande crue parasitée ou dans des proies jouant le rôle d'hôtes paraténiques (comme les rongeurs par exemple). Les œufs excrétés dans les fèces de chiens ou de chats deviennent infestants après plusieurs semaines passées dans l'environnement et le restent pendant des années. Ces œufs présents sur le sol ou sur des légumes contaminés peuvent être une source d'infestation pour les humains et les animaux.

Diagnostic

L'infestation par des *Toxocara* adultes est généralement diagnostiquée par coproscopie, moins fréquemment, avec un test antigénique. Les œufs de *Toxocara* sont facilement reconnaissables. Un résultat faussement positif peut être obtenu en cas de coprophagie (si les animaux ingèrent des excréments de carnivores contenant des œufs de *Toxocara*). Pour confirmer l'infestation, il faudra alors répéter l'examen coproscopique (après s'être assuré que la coprophagie a pris fin).

Des précautions doivent être prises en cas de résultats négatifs suite à un examen coproscopique car (i) l'infestation peut encore être dans la période prépatente et (ii) le nombre d'œufs excrétés peut être inférieur à la limite de détection de la technique coproscopique.

Traitement

Les chiots doivent être traités avec des anthelminthiques appropriés à partir de 2 semaines d'âge et les chatons à partir de 3 semaines d'âge (la transmission *in utero* ne se produit pas chez ces derniers). Le traitement doit être poursuivi toutes les 2 semaines jusqu'à 2 semaines après le sevrage, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.

Pour réduire la transmission aux chiots, il est conseillé de traiter les chiennes gestantes avec une lactone macrocyclique aux 40^{ème} et 55^{ème} jours de gestation, ou avec du fenbendazole quotidiennement à partir du 40^{ème} jour de gestation jusqu'au 2^{ème} jour post-partum. Les chattes gestantes peuvent être traitées avec de l'émodepside en *spot-on* environ 7 jours avant la mise-bas afin de prévenir la transmission lactogène des larves de *Toxocara cati* aux chatons.

Les femelles allaitantes doivent être traitées en même temps que leurs portées jusqu'à deux semaines après le sevrage car elles peuvent développer des infestations patentes.

Les infestations patentes chez les chiens et les chats adultes sont la plupart du temps asymptomatiques. Il est donc difficile de dire si un chien ou un chat excrète des œufs, à moins que des examens coproscopiques réguliers des selles ne soient effectués.

Pour minimiser le risque d'excrétion d'œufs de *Toxocara*, des vermifugations ou des examens coproscopiques (suivis d'un traitement anthelminthique adapté en cas de résultat positif) doivent être réalisés à une fréquence adaptée au risque parasitaire (par exemple au moins 4 fois par an pour un animal ayant un accès libre à l'extérieur et la possibilité de chasser des proies).

Un traitement mensuel avec un anthelminthique approprié minimisera le risque d'infestation et pourra être recommandé dans des scénarios à haut risque tels que : animaux nourris avec des aliments crus non transformés, mangeant très régulièrement des proies, vivant en liberté ou avec un accès à des jardins et à des environnements contaminés, et lorsque l'animal vit dans un foyer au contact de jeunes enfants ou d'une personne immunodéprimée.

Prévention

La collecte et l'élimination régulières des excréments sont les mesures de prévention les plus importantes et les plus efficaces. Les chiens et les chats ne doivent pas être nourris avec de la viande insuffisamment cuite ou crue, sinon elle doit être idéalement congelée pendant au moins 7 jours à -18°C. Une vermifugation régulière (cf. supra) doit être conseillée pour des animaux qui chassent.

Zoonose

Les *Toxocara* sont des parasites zoonotiques. Chez l'Homme, après ingestion accidentelle d'œufs embryonnés, ou de viande consommée crue ou peu cuite, les larves effectuent une migration somatique (*Larva migrans* viscérale). Cela peut avoir de graves conséquences sur la santé humaine, notamment chez l'enfant. Pour cette raison, l'infestation par les nématodes *Toxocara* est importante à considérer chez les chiens et les chats de tout âge.

Pour plus d'informations sur les infestations par *Toxocara*, vous pouvez consulter le Guide ESCCAP 1 : Nématodes et cestodes parasites du chien et du chat